

Le Ganathain



Le magazine municipal de la Ville de Genay #75 - Automne 2025 - www.villedegenay.fr



HOMMAGES ET SOUVENIRS



DOSSIER P.10 À 12
Restructuration du restaurant scolaire

COMPRENDRE P.13
Calendrier périscolaire maternelle et élémentaire 2025-2026

RENCONTRES P.14
Une nouvelle boutique de décoration au centre-bourg

GARAGE ROLLET

04 78 83 78 26



CITROËN

**1, Rue Pollet
69250 NEUVILLE SUR SAÔNE
Mail : contact@garage-rollet.fr**

www.AudiotCDAudio.com

FITEC

**INSTALLATION
MAINTENANCE
CLIMATISATION -
POMPE A CHALEUR**

**CET HIVER PENSEZ À NOS POMPES À CHALEUR
POUR CHAUFFER VOTRE MAISON**

662 rue des Jonchères Bât. E
69730 GENAY
04 87 63 58 41

Nos réalisations sur : www.finas.fr

FINAS

**CHAUFFAGE- PLOMBERIE
CLIMATISATION**

Notre showroom :
662 rue des Jonchères Bât. E
69730 GENAY

Nos réalisations sur :
www.finas.fr

Maison fondée en 1935

**VOTRE ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR
NOS PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

04 74 00 21 38

65, Chemin des Orfèvres

01600 TREVOUX finas@finas.fr



Toute l'équipe
de Micro5 vous
souhaite de
bonnes fêtes
de fin d'année



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**CENTRE CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTO GANATHAIN**

C.C.T.A.G. - rue de la Levée - 69730 Genay

Tél. 04 78 91 97 23

E-mail : autovisionganathain@orange.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.
Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**
M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



**TAXI
THM
Genay**

Transports privés
Transports conventionnés
Transports toutes distances

07.72.02.49.83.

Quality of service

retrouvez-nous sur:
www.taxigenay.fr

69 montée du plâtre
69730 Genay
taxithm@hotmail.com



SOMMAIRE #75

page 4

Ça s'est passé à Genay

pages 5-9

Votre quotidien

pages 10-12

Dossier

Restructuration
du restaurant scolaire

page 13

Comprendre

Périscolaire :

le calendrier

Maternelle & Élémentaire

page 14

Une nouvelle boutique
de décoration
au centre-bourg

page 15

Votre quotidien

page 16

Associations

page 17

Culture et Agenda

page 18

Tribunes

page 19

Effervescence

Ville de Genay

Rue de la Mairie

B.P. 71 - 69726 Genay cedex

Tél. 04 72 08 78 88

Fax 04 78 91 58 55

contact@villedegenay.com

Ouverture publique :

Lundi, jeudi et vendredi

8h30-12h et 13h30-17h

Le mardi : 8h30-12h et 13h30-19h

Le mercredi : 8h30-12h

Le samedi : 9h-11h30

Directeur de la publication : Valérie Giraud

Rédaction : Pôle communication.

Crédit photos : Mairie de Genay.

Conception/réalisation : Micro 5 Lyon

04 37 85 11 22

Imprimé sur du papier 100% recyclé.



TOUS UNIS POUR LA PAIX

Dans la suite de sa lecture du message de Madame Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice Rufo, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et des Anciens combattants : restitution du discours de Madame le Maire du mardi 11 novembre 2024.



Chères Ganathaines, chers Ganathains,
En ce jour du 11 novembre,
Nous sommes toutes et tous rassemblés
sur notre place des Libertés à Genay
pour honorer ceux qui se sont battus pour
que nous soyons libres encore aujourd'hui.
Nous sommes fiers de les honorer et ainsi
de commémorer la Victoire et célébrer la Paix.

Cette PAIX si fragile, si menacée par les
conflits mondiaux qui se rapprochent de
plus en plus de notre territoire français.

C'est ce qui rend ce devoir de mémoire
aussi authentique, aussi essentiel, aussi
présent.

Sur cette Place des Libertés à Genay,
Qu'il est beau de nous voir toutes et tous
réunis, petits et grands, jeunes et moins
jeunes,

Toutes générations confondues

Pour nous rappeler la chance que nous
avons de vivre dans un pays libre.

J'ai une pensée plus particulière pour les
victimes des attentats du 13 novembre
2015. Triste anniversaire des 10 ans. Notre
liberté reste donc un combat.

Mais Notre liberté reste un combat, nous
l'avons compris

Et Sur cette place des Libertés à Genay

La mémoire des morts pour la France nous
transmet une force unique

Qui nous traverse, nous galvanise, nous
rassemble et nous transporte

Pour défendre et porter haut les valeurs de
la France, de la République, et de notre
idéal de vie

Vivre libre, en sécurité, dans la dignité

Ensemble protégeons cet idéal

Vive la République, vive la France !

... pour nous rappeler que nous avons la
chance de vivre dans un pays libre.

Votre Maire

Valérie Giraud

REMISE DU CHÈQUE CCAS

Un moment fort lors du forum des associations qui s'est déroulé le 7 septembre à Genay : la remise du chèque de 1 100 euros du Comité des Fêtes au CCAS, Le Centre Communal d'Action Sociale.

L'occasion de remercier tous les participants qui ont œuvré pour que cette Fête du Four à pain puisse se dérouler avec succès.

Cette Fête du Four à pain est avant tout un élan de solidarité à la dimension d'un village.

310 pains ont été cuits par les bénévoles du Comité des Fêtes, une dizaine de dames "tartines" dévouées ont permis aux enfants, aux Anciens, aux résidents des Lucioles de se régaler avec du pain cuit traditionnellement.

Enfin, il ne faut pas oublier tous les Ganathains qui en achetant ce pain, participent à cet élan de générosité qui permettra de soutenir les familles les plus démunies.



ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL CUISINE À L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le 23 octobre, à l'occasion du MIAM Festival, l'Épicerie Sociale et Solidaire de Genay a organisé son premier atelier intergénérationnel cuisine. Familles ganathaines, Seniors et enfants du centre de loisirs se sont retrouvés autour des fourneaux pour partager un moment de convivialité et d'échanges.

Guidés par les bénévoles Marie-Laurence, Claudette et Nathalie, les participants ont préparé un cake au thon et aux olives ainsi qu'un gâteau aux poires. Au-delà de la recette, cet atelier a permis de partager astuces et conseils, découvrir des recettes simples et économiques, et renforcer les liens entre générations.



GENAY MOBILISÉE POUR OCTOBRE ROSE



Le 15 octobre, la Ville de Genay s'est mobilisée pour Octobre Rose avec un spectacle de danse et de claquettes irlandaises présenté sous la Halle marchande par la Compagnie ISCA.

Intitulé "Confidances", ce spectacle d'une heure et demie, mêlant danse, théâtre et humour, a exploré avec sensibilité et énergie neuf grands thèmes de la vie des femmes : amitié, secrets, amour, jalousie, maternité, rivalité, séduction, sororité et préjugés.

Les Ganathains sont venus nombreux pour partager ce moment de solidarité et de joie.

Tout au long du mois, la Mairie s'est parée de rubans roses, affirmant son soutien à la lutte contre le cancer du sein et son engagement auprès des femmes concernées.

Scannez le QR Code pour découvrir le spectacle en images, ou allez directement sur www.villedegenay.com



UN DUO PÈRE-FILLE AU SERVICE DU DEVOIR DE MÉMOIRE



Lors de la Cérémonie commémorative du 11 Novembre à Genay, un moment particulièrement touchant a marqué les esprits. L'Adjudant-chef Arnaud Baudlot, sapeur-pompier volontaire à la Caserne de Genay depuis 2003, participait à la Cérémonie aux côtés de sa fille Lilou Baudlot, lycéenne en classe de Première.

Engagée dans le cadre du Service National Universel (SNU), Lilou s'est investie comme porte-drapeau bénévole auprès des Anciens Combattants. Après avoir suivi une formation spécifique, elle a été recrutée par la Ville de Genay pour assurer cette mission lors de la Cérémonie.

« Je suis très contente et très fière de porter le drapeau français aujourd'hui. C'est une fierté d'être aux côtés de mon Papa en ce jour de commémoration », confie Lilou, le sourire aux lèvres.

Une belle illustration de transmission des valeurs de mémoire, de citoyenneté et d'engagement, partagée entre un père pompier et sa fille porte-drapeau.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !

Vous êtes nouvel habitant de Genay ou avez changé d'adresse dans la commune ? Pensez à vous (ré)inscrire pour pouvoir voter !

C'est simple et rapide :

- En ligne :
sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- En Mairie : sans rendez-vous, munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire CERFA (disponible sur place) dûment rempli.

Ne tardez pas : la date limite approche !

Vous pouvez aussi vérifier votre inscription et connaître votre bureau de vote sur : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788



AVEZ-VOUS TÉLÉCHARGÉ PANNEAUPOCKET ?

Depuis son lancement, l'application PanneauPocket continue de séduire : fin octobre, plus de 560 smartphones et tablettes avaient ajouté la commune en favori - soit près d'un quart des foyers ganathains.

Simple, réactive et gratuite, l'application permet de suivre en temps réel les actualités municipales, les alertes et l'agenda local.

Téléchargez-la dès maintenant sur PlayStore ou AppStore, ou accédez-y via www.panneaupocket.com en cliquant sur "Je suis un habitant".



COLLECTE GRATUITE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

La Métropole de Lyon propose une collecte gratuite des encombrants à domicile, accessible sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous dès maintenant sur www.grandlyon.com/encombrants

Plus d'infos sur www.villedegenay.com



PENSEZ À RENOUVELER VOS CONCESSIONS FUNÉRAIRES

À Genay, les sépultures sont accordées par la Ville sous forme de concessions funéraires, pour une durée déterminée de 15 ou 30 ans. Afin d'en conserver l'usage, il est indispensable de penser à leur renouvellement avant leur échéance. Un geste essentiel pour préserver la mémoire de vos proches. Lorsque la durée d'une concession arrive à son terme, les ayants droit - conjoint,

enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants - sont invités à se rapprocher du Pôle population en Mairie pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour vous aider à identifier les concessions concernées, un affichage est en place au cimetière et les emplacements arrivés à échéance sont signalés sur place par un étiquetage spécifique.

En l'absence de renouvellement dans les délais, la Ville peut légalement reprendre la concession et réattribuer l'emplacement. Si vous ne connaissez pas la date d'échéance de votre concession, n'hésitez pas à contacter le Pôle population, qui pourra vous renseigner.

Enfin, rappelons que l'entretien des sépultures et de leurs abords incombe aux familles. Le service des Espaces verts assure quant à lui l'entretien général des allées et des espaces communs du cimetière.



Renseignements auprès du Pôle population :
04 72 08 78 88
contact@villedegenay.com

AXE 1 - PARCOURS DE VIE : PETITE ENFANCE, JEUNESSE, SENIORS, FAMILLE RELAIS ENFANCE “LE GANAGÔNE”

Un lieu ressource pour les familles et les professionnels de l'accueil

Le Relais Petite Enfance (RPE) “Le Ganagône” accompagne au quotidien les familles et les assistants maternels du territoire. Véritable guichet unique d'information, il oriente les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et les renseigne sur l'ensemble de l'offre disponible sur le territoire : crèche, assistants maternels, garde à domicile...

Le RPE assure également des permanences administratives les mardis et jeudis après-midi, au sein du Pôle Petite Enfance, afin d'informer et d'assister les parents et les assistants maternels sur les démarches liées à l'emploi (contrat de travail, droits et obligations, aides financières, etc.).

Les mardis et jeudis matin, le Relais propose aussi des temps collectifs destinés aux assistants maternels accompagnés des enfants dont ils ont la garde. Ces rencontres sont des moments privilégiés de socialisation pour les tout-petits et un espace d'échange et de professionnalisation pour les assistants maternels.

Contact : Isabelle Marino
06 07 74 92 42
rpedegenay@leolagrange.org
Pôle Petite Enfance - RPE “Le Ganagône”
1 place Colette Besson



INFO DERNIÈRE MINUTE

Pour les parents en quête d'un mode de garde :
il reste quelques places disponibles à la crèche pour les enfants nés en 2025, ainsi que chez plusieurs assistants maternels du territoire.

Rentrée scolaire 2025/2026

Une rentrée sereine pour nos enfants

Cette année, 523 enfants ont repris le chemin de l'école à Genay, dont 64 nouveaux inscrits en maternelle.

L'école maternelle de la Pibole accueille 160 enfants, tandis que l'école élémentaire Jacques-Yves Cousteau compte 363 élèves.

Une rentrée placée sous le signe de la sérénité et de la continuité pédagogique, qui permet aux élèves et aux enseignants de démarrer l'année dans les meilleures conditions.



BONNE RETRAITE À MADAME MONOT !

Madame Monot, enseignante de CP à l'école Cousteau, a récemment pris sa retraite. À cette occasion, Madame le Maire lui a remis un bouquet de fleurs pour saluer son engagement et son dévouement auprès des élèves. Toute la commune lui souhaite une retraite heureuse, remplie de découvertes, de temps libre et de beaux souvenirs !



REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CP

Le 19 septembre 2025, pour la deuxième année consécutive, les élèves des trois classes de CP de Genay ont reçu leur dictionnaire “Français débutant”.

Ce précieux outil accompagnera les enfants en classe et à la maison, pour consolider leur apprentissage du français et enrichir leur vocabulaire.

Très apprécié des professeurs comme des élèves, ce dictionnaire contribue à rendre l'apprentissage plus concret et ludique, tout en encourageant la curiosité et le goût des mots dès le plus jeune âge.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2025-2026 EST EN PLACE !

Le 6 novembre 2025, 18 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont été élus pour représenter leurs camarades au sein du Conseil Municipal des Enfants (CME) pour un mandat d'un an. Leur mission : s'impliquer dans la vie de la commune et proposer des projets au service de tous.

Les jeunes élus se sont engagés à participer activement aux activités du CME et à :

- réfléchir et proposer des projets pour l'intérêt général,
- les programmer sur l'année scolaire,
- communiquer auprès des enfants, parents et enseignants sur leur mise en œuvre,
- participer à la vie citoyenne de Genay.

Le premier Conseil s'est tenu le 7 novembre en Salle des Cérémonies, et lors de la Cérémonie du 11 novembre, ils ont reçu leurs écharpes symboliques.

Le CME précédent a déjà réalisé de beaux projets :

- pour la Commémoration du 8 mai, des lettres ont été placées dans la capsule temporelle, à découvrir dans 80 ans,
- des actions intergénérationnelles avec les Seniors : visite de la Maison d'Izieu, plantation d'arbres de la Mémoire, jeux et goûters dans le cadre de "Genay aime Noël", ainsi que la Fête de la Nature.

Cette nouvelle promotion s'apprête à poursuivre ces initiatives et à réaliser de nouvelles actions pour faire vivre la Citoyenneté et renforcer le lien entre générations à Genay.



Semaine Bleue 2025 : "Vieillir, une force à partager"

Du 5 au 11 octobre 2025, la Semaine Bleue a mis à l'honneur nos Aînés avec pour thème : "Vieillir : une force à partager". Cette édition a été marquée par un programme riche, diversifié et de grande qualité, auquel ont participé 242 Seniors et 25 enfants du Centre de Loisirs.

Comme chaque année, de nombreux ateliers et animations ont été proposés : randonnée Ganathaine, séance de yoga, café-quiz, conférence "J'y suis, j'y reste", gym et balades, ainsi qu'un goûter intergénérationnel accompagné du spectacle "La valise de Mamie", apprécié par une quarantaine de participants.



Le jeudi, les participants ont pu découvrir l'atelier du chocolatier Aurélien Plassard (26 participants), participer à des jeux à la Ludothèque, assister à un atelier de secourisme "Staying Alive" du Musée des sapeurs-pompiers, ou profiter d'un moment convivial autour d'un buffet animé par l'accordéoniste Nathalie Bernat. Un minibus a été mis à disposition, permettant à une dizaine de Seniors de rejoindre certaines activités.

Deux activités ont rencontré un franc succès : le buffet déjeunatoire en musique avec 63 participants et la séance de cinéma pour



le film "Regarde" avec 58 participants.

Cette Semaine Bleue 2025 a permis de renforcer le lien intergénérationnel, de valoriser le rôle actif des Seniors dans la vie de la commune et de partager des moments conviviaux et chaleureux pour tous.

AXE 2 - TRANSITION ÉCOLOGIE, ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ

Pour une ville propre et agréable à vivre : rappel sur les déjections canines

La Ville de Genay remercie tous les habitants qui contribuent chaque jour à la propreté de notre commune. La plupart des propriétaires de chiens font preuve de civisme en ramassant les déjections de leurs compagnons à quatre pattes.

Cependant, quelques oublis persistent. Nous rappelons donc que le ramassage des déjections canines est une **obligation légale** : en référence à l'Article R634-2 du Code Pénal (Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8), il est stipulé que :

Hors les cas prévus aux articles R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Au-delà de la loi, ce geste simple est une marque de respect envers les autres habitants. La Mairie met à disposition plusieurs distributeurs de sacs à déjections et poubelles adaptées dans les différents quartiers pour faciliter ce réflexe citoyen.

AXE 2 - TRANSITION ÉCOLOGIE, ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ

Parc de Rancé : un écrin de nature qui se réinvente

Le Parc de Rancé est un lieu cher à chaque Ganathain ! Promeneurs, familles, scolaires, sportifs, lecteurs ou assistants maternels s'y croisent chaque jour, tout comme les visiteurs de la Fête de la Nature ou de la Foire aux plantes rares. Ce lieu de vie et de partage va bientôt entamer une nouvelle étape de son histoire, avec un réaménagement d'ensemble qui marie nature, accessibilité et convivialité.

UN PARC REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ

Déjà labellisé parc refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), le site abrite une mare, des haies, des nichoirs et des passages à petite faune. Ces aménagements seront préservés et enrichis par de nouvelles haies arbustives et comestibles propices au développement de la biodiversité. Un piège photo pourra être installé afin d'observer discrètement la faune locale. Une mise à jour du plan de gestion écologique, en lien avec la LPO, intégrera ces nouveautés.

DES AMÉNAGEMENTS POUR TOUS LES PUBLICS

Les études menées par la Municipalité, avec l'appui de La Formidable Armada et The Good Factory, dessinent un Parc réorganisé par zones, respectueux de son patrimoine paysager.

- Renouveau du patrimoine arboré : 15 arbres morts ou en fin de vie seront remplacés par plus de 80 arbres et arbustes, dont 49 ont déjà été plantés au printemps de l'année 2024 dans des zones mises en défens pour les préserver du



Printemps 2024 - Fête de la Nature

- piétinement et améliorer la qualité des sols ;
- Préservation de la prairie centrale notamment pour les 2 manifestations annuelles ;
- Espaces conviviaux : tables de pique-nique en bois, placette et terrasse bois devant l'Orangerie, zone d'agrès pour les Seniors, et nouvelle Aire de jeux pour enfants sur deux terrasses en remplacement de l'Aire de jeux actuelle.

ENTRÉES ET CHEMINEMENTS REPENSÉS

L'entrée historique du Parc par la Place de Verdun sera plus accessible avec une

allée en béton sablé et un nouvel escalier qui facilitera l'accès et reliera directement l'Aire de jeux et la zone de pique-nique. Les cheminements existants repérés dans l'étude patrimoniale de l'atelier ISSHIM, architectes du Patrimoine, seront mis en valeur et complétés par une petite allée sous les bosquets du Jardin des insectes.

UNE SIGNALÉTIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE LE PARC

De nouveaux panneaux pédagogiques permettront aux visiteurs de découvrir la biodiversité locale, le rôle des mares, des haies et des arbres, et les aménagements réalisés pour protéger la faune et la flore.

TRAVAUX À PARTIR DE 2026

Situé dans le périmètre de protection de la voûte de l'ancien Fortin classée monument historique, le projet nécessite l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Cet accord obtenu, les nouvelles plantations pourraient être réalisées au début de l'année 2026 suivies par l'aménagement de l'aire de jeux et de la placette devant l'Orangerie.

AXE 3 - CADRE DE VIE, URBANISME

RAFRAÎCHISSEMENT DE LA MADONE DE GENAY



La Municipalité, attachée à son patrimoine, a fait intervenir une société spécialisée dans l'entretien des monuments historiques pour nettoyer et mettre en valeur la Madone de Genay. Cette intervention s'est déroulée le 6 novembre. Parallèlement, la réfection de la peinture des grilles qui entourent la Madone est réalisée par les services techniques municipaux. Enfin, une étude est menée en partenariat avec le SIGERLY, organisme compétent en matière d'éclairage public, afin d'améliorer la mise en valeur du monument, par un nouvel éclairage déporté.

De nouvelles assises dans la commune

Coup de jeune pour les bancs du Square Général de Gaulle : Le Square Général de Gaulle a été entièrement décapé et les bancs tous rénovés par les Services Techniques de la Ville (remplacement des assises et des dossiers, et reprise de la peinture des socles) pour pouvoir profiter pleinement de cet espace ombragé et reposant.



Nouveaux bancs à l'Église Sainte Madeleine : Pour pallier le manque d'assises à proximité de l'Église Sainte Madeleine,



2 bancs sur mesure ont été installés le lundi 17 novembre sur le parvis, pour permettre, entre autres, aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), de s'asseoir lors des entrées et sorties de cérémonies.

AXE 3 - CADRE DE VIE, URBANISME

Rappel : réglementation sur l'installation de pompes à chaleur

Dans un contexte de transition énergétique, les installations de pompes à chaleur se multiplient, et Genay n'échappe pas à ce phénomène. Cependant, celles-ci modifiant l'aspect extérieur de votre habitation, leur installation doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

L'article R.421-17 du Code de l'urbanisme précise en effet que : « doivent être précédés d'une Déclaration Préalable lorsqu'ils ne sont pas soumis à permis de construire en application des articles R.421-14 à R. 421-16, les travaux exécutés

sur des constructions existantes, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires, [...] : a) Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant [...] ».

Afin de préserver notre cadre de vie ganathain, l'emplacement de l'unité de pompe à chaleur, non visible depuis la rue, ainsi que l'ajout d'un cache, sont préférables. Les demandes d'autorisations doivent être enregistrées sur la plateforme Toodego de la Métropole de Lyon : urbanisme.toodego.com



Notre service urbanisme reste à votre disposition pour davantage de renseignements et pour vous accompagner dans vos démarches.

AXE 4 - SÉCURITÉ : SOLIDARITÉ, SANTÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Sécuriser la traversée de la rue des Écoles : un été de travaux pour protéger nos enfants

Cet été, un chantier attendu depuis 2023 a transformé la traversée de la rue des Écoles, au niveau de la Place des Écoliers. Objectif : offrir aux élèves et aux riverains un passage plus sûr et agréable.



Les travaux ont commencé par le retrait des anciens enrobés contenant de l'amiante, réalisés par l'entreprise Roger Martin. Les précautions ont été maximales : bâches de protection et analyses de l'air, qui n'ont détecté aucune fibre d'amiante, garantissant la sécurité des riverains et des usagers.

Ensuite, les entreprises Legros et Coiro ont installé des grilles pour les eaux pluviales et de nouvelles bordures, d'abord sous route barrée, puis avec alternat par feux. Enfin, Axima a réalisé le plateau surélevé en enrobé rouge et les trottoirs, tandis qu'Aximum a posé le marquage réglementaire. Des barrières complètent désormais l'aménagement, offrant un passage sécurisé.

Le coût total s'élève à 325 000 €, dont 100 000 € financés par le Plan Piétons de la Métropole de Lyon. La commune participe pour moitié du reste, en complétant chaque année le budget métropolitain pour les voiries.

Depuis la rentrée, les enfants traversent donc cette voie très fréquentée dans un espace protégé : un plateau surélevé, des feux et une limitation à 30 km/h garantissent sécurité et tranquillité pour tous.

Des totems, en forme de crayons, seront prochainement installés par la Commune, afin de prévenir les automobilistes de la sortie des écoles.

HOMMAGE AU DOCTEUR RENDU, MÉDECIN GÉNÉRALISTE À GENAY PENDANT 33 ANS

Fin juillet, le Docteur Eric RENDU s'est éteint.

C'était une personnalité de la Commune. Après avoir remplacé, en jeune étudiant, les Docteurs Martinon et Laffly de Neuville, il a exercé à Genay de 1976 à 2009.

Papa de trois enfants, et grand-père de cinq petits enfants, il était très accaparé par son métier, mais trouvait néanmoins le temps de s'impliquer dans la vie de ses concitoyens : formation du Club du 3^e âge, clubs de sports (vélo et judo spécialement, car il avait sa ceinture noire), photos argentiques en noir et blanc (avec plusieurs expositions), musique (avec son groupe "Binocle", il jouait de la guitare). Il faisait également partie du club de vélo et sillonnait les routes de la région avec des parcours de plus de 50 Km.

Lors de ses quelques temps perdus, il composait des poèmes.

Eric RENDU était une personnalité originale, cultivée et attachante et un excellent médecin de famille, faisant de nombreuses visites à domicile, comme beaucoup d'anciens peuvent en attester. Il manquera à de nombreux Ganathains qui ont eu l'occasion de le côtoyer lors de ses multiples activités.

Sincères condoléances à sa famille.

RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE COMMENCERA AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2026, CE SERA LA 1^{re} PHASE OPÉRATIONNELLE D'UNE DÉMARCHÉ ENGAGÉE EN 2022.

LE CONTEXTE DE CETTE OPÉRATION

La croissance des effectifs :

La commune a confié à la Société d'Équipement du Rhône et de Lyon (SERL) en 2022 une étude prospective démographique qui a confirmé une croissance démographique importante de la commune. De ce fait, les équipements scolaires et périscolaires publics, déjà proches de la saturation ne pourront absorber les effectifs supplémentaires prévisionnels. L'étude a en effet démontré que le nombre de classes pourrait passer de 21 à 28 classes environ (maternelles + élémentaires) à l'horizon 2030 :

Extrait de l'étude SERL :

HYPOTHÈSES EFFECTIFS FUTURS (NOMBRE DE CLASSES)

La problématique des bâtiments existants :

L'étude démographique a été complétée par une étude de faisabilité sur l'évolution des équipements scolaires qui a diagnostiqué des dysfonctionnements en termes de surfaces, de gestion de flux, d'accessibilité et de mobilité sur l'ensemble du site.

La limite de capacité du restaurant scolaire de 400 places maximum en un seul service étant déjà atteinte en 2022, l'étude de la SERL a conclu à la nécessité d'augmenter la surface du réfectoire des maternelles et de mettre en place un self pour le réfectoire élémentaire afin d'absorber les effectifs supplémentaires.

Ces deux études **présentées à tous les Conseillers Municipaux lors de la Commission Générale du 25 avril 2023** ont conduit la commune à décider du maintien de l'ensemble des équipements scolaires et périscolaires sur site dénommé le "Village des Enfants" dans le centre-bourg.

Au regard de ces enjeux et de ces contraintes, la commune a mené un projet global sur l'évolution des équipements scolaires dont les principaux objectifs sont :

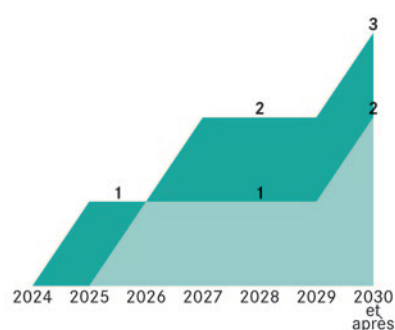
- Le renforcement de la capacité d'accueil des équipements scolaires et périscolaires ;
- L'amélioration globale de ces équipements et de leur fonctionnement ;
- L'optimisation des bâtiments communaux et la réduction des charges de fonctionnement.

La concertation :

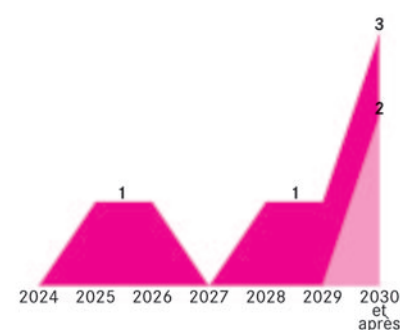
Le projet a été élaboré en concertation avec les différents usagers de ces lieux scolaires et périscolaires avec la présentation des résultats de ces études et l'animation de groupes de travail par le chargé d'études de la SERL :

	Nombre de classes		
	Existant 2022	Hypothèse la plus probable (2030)	Hypothèse haute (2030)
Maternelle	7	9	10
Élémentaire (sans ULIS)	14	16	17
Élémentaire (avec ULIS)	15	17	18

Nombre de classes maternelles à créer



Nombre de classes élémentaires à créer



■ Hyp. haute - Seuil 31 élèves ■ Hyp. Moyenne - Plus probable

■ Hyp. haute - Seuil 27 élèves ■ Hyp. Moyenne - Plus probable

- Réunion avec l'Inspecteur d'Académie
Après la procédure de désignation de l'architecte en 2024, les temps de concertation ont repris :
- Réunion publique le 1^{er} juin 2023 ;
- Groupes de travail du 6 au 11 juillet 2023 :
 - Parents d'élèves et représentants de l'AGAPE,
 - Enseignants de l'école maternelle,
 - Enseignants de l'école élémentaire,
 - Animateurs,
 - Services Techniques,
 - Associations ;
 - Atelier avec les enfants des classes de CP/CE1 et du CME animé par l'Atelier

des Vergers le 21 février 2025 ;
- Présentation et validation du projet par le Directeur de l'école élémentaire le 5 mai 2025.

Lors des différents Conseils d'école, les enseignants et les parents d'élèves sont informés de l'avancement du projet. La création de nouvelles classes dans l'école Cousteau A et la rénovation énergétique seront réalisées dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique (CPE).

LE DÉCOUPAGE DU PROJET EN PLUSIEURS OPÉRATIONS :

1. La réhabilitation et l'extension du restaurant scolaire avec un premier préau au Nord de la cour ;
2. Le réaménagement et la végétalisation des cours des écoles élémentaires Cousteau A et B et la création d'un deuxième préau pour l'école Cousteau B ;
3. La restructuration de la Place des Ecoliers afin d'améliorer les accès aux écoles élémentaires.

Les travaux de réhabilitation et d'extension du restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille actuellement les élèves des écoles élémentaire et maternelle du "Village des Enfants". Outre sa fonction de restaurant qui est maintenu dans le projet, la réhabilitation permettra de créer à l'étage une salle polyvalente mutualisée pour les usages périscolaires, associatifs et municipaux.

La procédure du marché public de maîtrise d'œuvre :

La procédure retenue a été celle de la procédure avec négociation (PAN) qui s'est déroulée entre le 17 avril et le 11 octobre 2024, date de la Commission d'Appel d'Offres de sélection du lauréat, qui a proposé de retenir l'Atelier des Vergers comme maître d'œuvre, les 2 candidats non retenus ont perçu une indemnisation de 2000€ ;

- Conseil Municipal du 17 octobre 2024 validant le choix du Maître d'Œuvre.

Les intervenants :

Maître d'Ouvrage : **Ville de Genay** ;
Maître d'Ouvrage délégué : **Société Publique Locale Métropole de Lyon Aménagement Construction (SPL MLAC)** dans le cadre d'une mission de mandat de maîtrise d'Ouvrage ;
Maître d'Œuvre : **Atelier des Vergers Architectes**

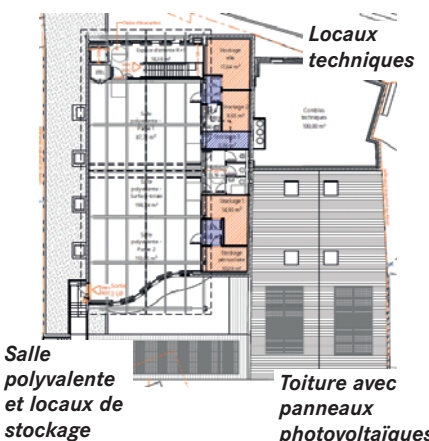
Le projet du restaurant scolaire :

Restructuration, rénovation thermique, extension du restaurant scolaire d'une surface de plancher d'environ 1000m² dont 740m² existants et 260m² en extension : Le futur restaurant scolaire séparé en 2 salles pourra accueillir :
D'une part, **186 enfants de l'école maternelle** dans un réfectoire de 208 m² dans le bâtiment réhabilité,



Et d'autre, part 158 enfants de l'école élémentaire par service dans un self de 234 m² réalisé dans l'extension avec un taux de rotation de 2,5 selon l'étude SERL soit **une capacité totale de 395 enfants**.

Les cuisines vont évoluer vers une restructuration permettant de mieux assurer les liaisons entre tous les espaces en respectant le principe de la "marche en avant". Les accès du restaurant scolaire et de la salle polyvalente depuis la rue de la Gare



seront dissociés pour assurer la sécurité des différents usagers avec un contrôle d'accès. L'étage sera accessible par un nouvel escalier doublé d'un ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La salle polyvalente aménagée à l'étage d'une superficie totale de 198m² pourra être séparée par une paroi mobile permettant de disposer de 2 salles distinctes de 88m² et de 110m² afin de répondre aux différents besoins périscolaires, associatifs et municipaux.

Plusieurs espaces de rangement sont prévus afin de stocker le matériel nécessaire aux différentes activités.

LE PROJET ARCHITECTURAL :

Le projet se situe dans le Périmètre d'Intérêt Patrimonial du hameau de la Grande Charrière et répond à l'intention de conserver l'identité forte du bâtiment existant. Pour répondre aux attentes de la Municipalité, le projet a été examiné en Commission d'urbanisme avec l'architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) le 31 mars 2025.

La réhabilitation du bâtiment existant :

Les murs en ossature bois sont conservés, le bardage bois sera repris et traité par une peinture ou une lasure d'entretien, les façades seront reprises avec un enduit gratté. L'étanchéité des toitures terrasses en mauvais état sera refaite et l'isolant sur dalle sera changé pour augmenter sa performance énergétique. L'isolation est totalement reprise par l'intérieur pour éviter les surimpositions de matériaux notamment à proximité des limites séparatives.

L'extension du rez-de-chaussée est conçue en béton pour les parties techniques

(cuisines, combles techniques) et pour le mur en limite séparative pour répondre à la nécessité d'être coupe-feu.

La façade côté cour sera réalisée en ossature bois préfabriquée avec un bardage bois de teinte naturelle en pose verticale. La façade côté rue de la Gare sera enduite de la même teinte que l'ensemble du projet pour unifier son écriture architecturale et son insertion dans la séquence urbaine. Des verticales traitées en enduit de teinte terre seront réalisées en écho à la façade existante.

La toiture en tuiles sur charpente traditionnelle sera surmontée de panneaux photovoltaïques.

Le préau Nord est constitué par le débord de la toiture en tuiles de l'extension qui se prolonge par un préau en structure métallique, surmontée de panneaux photovoltaïques.

Le projet prévoit l'utilisation de matériaux biosourcés et la mise en place de brasseurs d'air pour un meilleur confort des enfants et des adultes en période estivale.

Les matériaux existants comme les auges, les portes-manteaux, les radiateurs seront réemployés sur site, la charpente du préau sera réutilisée pour le nouveau préau en fonction du projet ou évacuée sur une entreprise de recyclage du bois.

Le planning des travaux du restaurant scolaire :

Le projet a été présenté à tous les conseillers municipaux lors de la commission générale du 30 septembre 2025 et le permis de construire a été accordé le 4 novembre 2025.



L'installation de chantier est prévue en janvier 2026 avec un démarrage des travaux en février 2026, le chantier se déroulera en 2 phases :

La 1^{re} phase prévue de janvier 2026 à l'été 2026 comprend la déconstruction du préau existant, l'extension de la restauration et de la cuisine.

La 2^e phase prévue de l'été 2026 à l'été 2027 comprend la reconfiguration de la salle et de la cuisine actuelle, l'aménagement de la salle polyvalente et la création du préau Nord.

Le chantier va nécessiter une emprise sur la cour d'école et, comme tous travaux de bâtiment en bordure de rue, il impactera une voie de circulation de la rue de la Gare au droit du restaurant scolaire.

La réalisation de ce projet de réhabilitation et d'extension du restaurant scolaire assurera aux familles une place pour leurs enfants à la rentrée scolaire de septembre 2027.

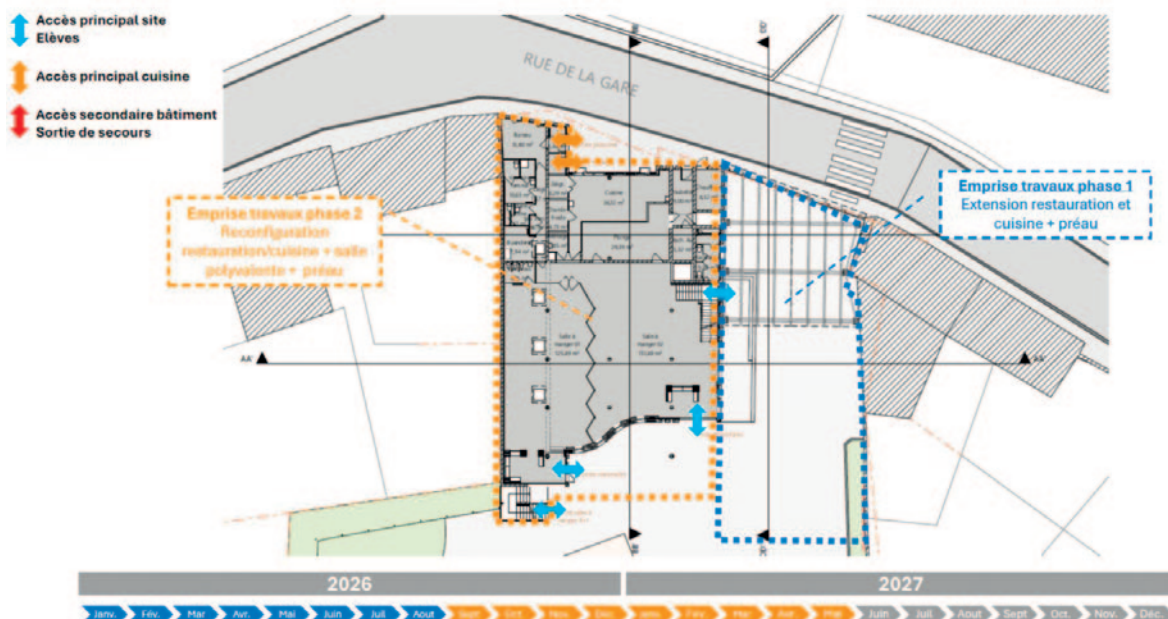
Le coût prévisionnel du projet global :
Le montant total des travaux des 3 opéra-

tions (réhabilitation et extension du restaurant scolaire, réaménagement et végétalisation des cours d'école et création d'un nouveau préau pour Cousteau B, restructuration de la place des Écoliers) est estimé à **2 574 000 € HT en valeur décembre 2023**.

Le bilan global du projet qui comprend les travaux de construction et de réseaux, les honoraires du mandataire et de Maîtrise d'Œuvre, les missions de coordination, de contrôle technique OPC, les frais divers pour la passation des marchés publics et les assurances devrait s'élever à **4 086 673 € TTC toutes dépenses confondues**.

LA POURSUITE DU PROJET D'ÉVOLUTION DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES :

En complément de l'extension et de la réhabilitation du restaurant scolaire, les études de réaménagement des cours d'école élémentaires Cousteau A et B, du 2^e préau Cousteau B, ainsi que la restructuration de la place des Écoliers seront finalisées en relation avec le projet du Contrat de Performance Énergétique (CPE).



COMPRENDRE

Périscolaire : le calendrier - MATERNELLE



MATIN
7h-8h10
Portail principal



SOIR : 16h30-18h30

PÉRISCOLAIRE GARDERIE
Horaires fin garderie 1 - garderie 2



**Portillon cour
EN ÉTÉ**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
7h-8h10	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P	
8h20-11h45	École	École	École jusqu'à 11h30	École	École	
11h45-13h20	Cantine P	Cantine P	Cantine jusqu'à 13h30 P ou Garderie jusqu'à 12h30 G	Cantine P	Cantine P	GALIPETTES De 9h à 10h pour les 3 ans
13h20-14h30	Sieste pour les PS & MS Activités TAP pour les GS G	Sieste pour les PS & MS Activités TAP pour les GS G	Accueil de loisirs de 13h30 à 14h.	Sieste pour les PS & MS Activités TAP pour les GS G	Sieste pour les PS & MS Activités TAP pour les GS G	De 10h à 11h pour les 4 ans De 11h à 12h pour les 5 ans
14h30-16h30	École	École	Départ de 17h à 18h.	École	École	P
Garderie 1 16h30-17h45 Garderie 2 17h45-18h30	Périscolaire soir P	Périscolaire soir P	P	Périscolaire soir P	Périscolaire soir P	

Périscolaire : le calendrier - ÉLÉMENTAIRE

MATIN : 7h-8h20
SOIR : 16h30-17h45

PÉRISCOLAIRE CE2 CM1 CM2
ÉTUDES OU GARDERIE*
(Attention, un enfant inscrit à l'étude n'est autorisé à sortir qu'à partir de 17h45.
Un enfant inscrit en garderie peut-être récupéré entre 16h30 et 17h45)

SOIR :
16h30-17h45
Portillon
ÉTUDES



MATIN : 7h-8h20
Portail principal

PÉRISCOLAIRE CP/CE1
ET GARDERIE

(Attention, un enfant inscrit à l'étude n'est autorisé à sortir qu'à partir de 17h45.
Un enfant inscrit en garderie peut être récupéré entre 16h30 et 17h45)

P **SOIR : 17h45 - 18h30**
PÉRISCOLAIRE CP > CM2
TOUS ENSEMBLE



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7h-8h20	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P	Périscolaire matin P
8h20-11h45	École	École	École jusqu'à 11h30	École	École
11h45-13h20	Cantine P	Cantine P	Garderie de 11h30 à 12h30 G Cantine jusqu'à 13h30 P	Cantine P	Cantine P
13h20-15h30	École	École	Accueil de loisirs de 13h30 à 14h.	École	École
15h30-16h30	TAP G	TAP G	Départ de 17h à 18h.	TAP G	TAP G
16h30-17h45	Garderie ou études surveillées G	Garderie ou études surveillées G	P	Garderie ou études surveillées G	Garderie ou études surveillées G
17h45-18h30	Garderie P	Garderie P		Garderie P	Garderie P

P = Payant / G = Gratuit

***CM1 et CM2, sortie côté Hall des Sports**

ATTENTION : pensez à le lire le règlement, il contient des précisions importantes pour bien démarrer la rentrée.

CONTACT
PÉRISCOLAIRE
guichetunique
@villedegenay.com

Une nouvelle boutique de décoration au centre-bourg

Depuis septembre, une nouvelle enseigne a pris place au 26 route de Saint-André de Corcy : "La Maison by Delphine". À la tête de cette chaleureuse boutique, Delphine Grand, décoratrice d'intérieur passionnée, a choisi Genay pour donner vie à son univers. Rencontre avec une commerçante enthousiaste, qui contribue à la vie locale et au dynamisme du centre-bourg.

COMMENT DÉCRIREZ-VOUS LE CONCEPT DE VOTRE BOUTIQUE ?

L'idée, simplement, au départ, c'était d'offrir un service aux Ganathains, que ce soit pour chercher un petit objet, des cadeaux, des meubles, des accessoires - j'ai tout un pôle enfants et adolescentes - et puis bien sûr de la décoration.

L'avantage, en offrant un service comme celui-ci en étant décoratrice d'intérieur, est de pouvoir conseiller le client sur ce qu'il cherche, de pouvoir commander ce qu'il souhaite en particulier. C'est-à-dire que si vous ne trouvez pas un objet ou un meuble qui vous plaît dans ma boutique, et que vous avez l'idée d'une table basse en particulier par exemple, je peux chercher chez mes fournisseurs, et vous conseiller sur le type de table le plus adapté avec votre décoration d'intérieur.

Au-delà du conseil en décoration et de la vente, je peux aussi faire quelques petits travaux d'aménagement selon les demandes : meuble à repeindre, petite pièce à décorer, puisque c'est aussi ça le métier de décoratrice d'intérieur. J'ai retapé certains meubles qui sont aujourd'hui en vente dans ma boutique.

QUEL EST LE TYPE DE PRODUITS QUE NOUS POUVONS TROUVER CHEZ LA MAISON BY DELPHINE ?

Dans ma boutique, vous pouvez trouver tout type de décoration et d'accessoires : du petit objet à deux euros, jusqu'aux plus gros articles de décoration où forcément le budget est plus important. Mais j'essaie quand même de rester dans des budgets qui sont accessibles, ce qui attire tout type de public.

Je privilégie les créations françaises et locales, avec notamment des luminaires, des vases, des bijoux, des tambours brodés et des bougies réalisés



par des créatrices des villages voisins. J'aime aussi proposer de belles découvertes venues d'ailleurs, pour que chacun puisse trouver son coup de cœur. Une chose importante dans ma boutique est le sentiment de privilège et d'unicité. Je ne commande jamais le même objet de décoration, le même meuble, j'en ai un seul exemplaire. Une fois que j'ai vendu un luminaire par exemple, les clients ne le reverront plus dans la boutique. Ma prochaine sélection sera toujours dans un autre style, une autre ambiance. Les petits articles à bas coût sont en revanche en plusieurs exemplaires. En tant que décoratrice, je déteste avoir les mêmes décorations que d'autres. Donc j'apporte de la nouveauté régulièrement dans mes stocks, dans mes vitrines, permettant aux clients de faire de nouvelles trouvailles.

POURQUOI AVOIR CHOISI GENAY ?

Si j'ouvrais une boutique de décoration, c'était Genay ou rien. Les commerces et les associations, c'est selon moi ce qui fait vivre la Ville de Genay. Je participe assez activement à la vie et aux fêtes du bourg, je suis aussi membre de l'association de danse de Genay. Je suis Ganathaine depuis plus de 15 ans, donc c'était pour moi une suite logique d'ouvrir cette boutique dans cette ville où le potentiel est présent.

AVEZ-VOUS DES PROJETS FUTURS POUR LA BOUTIQUE ?

Oui effectivement. Je prévois d'organiser des ateliers créatifs pour les enfants, pour Noël, éventuellement pendant les vacances scolaires. J'ai organisé le premier à Halloween avec 3 enfants, où nous avons créé des attrapes-rêves de sorcière, puis ils ont participé à la décoration de ma boutique pour Halloween. Je ferme le magasin pendant deux heures, puis on fait un atelier avec trois ou quatre enfants où l'on crée des objets de décoration sous un format ludique.

« Mon métier de décoratrice d'intérieur constitue la plus-value de ma boutique : je conseille, j'imagine, je retape. C'est pourquoi j'ai conservé le même nom pour mes deux entreprises : l'une en conseil et travaux de décoration d'intérieur, l'autre en vente : j'ai toujours envie de concilier les deux ».



La Maison by Delphine

26 route de
Saint-André de Corcy
à Genay

06 22 12 33 28



@la_maison_by_delphine



La Maison by Delphine



@la.maison.by.delp

AXE 4 : SÉCURITÉ : SOLIDARITÉ, SANTÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LA MUTUELLE RÉGIONALE

Madame le Maire a souhaité proposer au vote du Conseil Municipal du 28 août la possibilité de passer une convention avec La Mutuelle Régionale De la Région Auvergne Rhône Alpes : l'opportunité de préserver le pouvoir d'achat des Ganathains tout en leur donnant la possibilité de bénéficier d'une couverture santé à un tarif avantageux.

Plusieurs mutuelles se sont portées candidates et sont devenues partenaires de la Région. Cette proposition a été votée à l'unanimité. Les Ganathains pourront donc bénéficier de permanences sur Genay, pour cela un document à remplir est à la disposition à l'accueil de la Mairie. Il déclenchera un rendez-vous conseil comparatif avec un commercial.

DES NOUVELLES DU DÉ À COUDRE

Les travaux de rénovation du Dé à Coudre à Genay vont débuter d'ici la fin de l'année 2025. Réfection des sols, des murs, remise en conformité électrique et travaux de plomberie sont prévus.

AXE 5 : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, EMPLOI, COMMERCES

FORUM DE L'EMPLOI LYON NORD VAL DE SAÔNE 2025 : UNE 3^e ÉDITION SOUS LE SIGNE DU SUCCÈS

Le 23 septembre dernier, Genay a accueilli la 3^e édition du Forum de l'emploi Lyon Nord Val de Saône, devenue un rendez-vous incontournable pour le recrutement local et toujours plus attractif pour les entreprises et les candidats du territoire.

Cette édition 2025 a confirmé le dynamisme du bassin d'emploi avec 326 candidats présents, soit le double de l'an dernier, et près de 200 postes à pourvoir (CDI, CDD, alternance, stages).

Treize entreprises ganathaines (BASF, Groupe Lépine, ITW Bailly Comte, Transdev, McDonald's, SolidPool, etc.) ont reçu plus de 460 candidatures au total. Une belle illustration de la vitalité du territoire et de la proximité entre recruteurs et habitants. Organisé sous forme de job-dating, le forum a été porté par la Commune de Genay, Alynovals, la DDETS, la MMIE, France Travail et la Mission Locale Plateau Nord Val de Saône, avec le soutien de plusieurs partenaires économiques.



L'édition s'est distinguée par des animations originales : un autocar Transdev transformé en simulateur de conduite en réalité virtuelle, et trois visites guidées de la zone industrielle à bord du minibus de la Ville, permettant aux participants de découvrir

concrètement les entreprises locales. Grâce à la mobilisation de tous les acteurs, cette 3^e édition a une nouvelle fois démontré la force du travail collectif au service de l'emploi et du dynamisme économique du Val de Saône.

L'Encrier : un nouveau restaurant au cœur du village

Bonne nouvelle pour les gourmets ! Après plusieurs années de fermeture, le restaurant situé au centre du village a rouvert ses portes le 15 octobre 2025 sous le nom L'Encrier. Ce projet est le fruit d'un long travail collectif : plus de deux ans de réunions, de délibérations et de démarches entre la Métropole de Lyon, la SEMPAT, le notaire et la commune. Ensemble, ils ont permis le rachat, la rénovation et la remise en location des locaux afin d'accueillir un nouveau restaurateur. Aux commandes, Martin Chapel, nouveau

chef et désormais nouvel habitant de Genay avec sa famille. Quatre nouveaux Ganathains qui viennent enrichir la vie du village. Le restaurant propose une cuisine locale, savoureuse et de qualité. La commune a également facilité cette installation en procédant au rachat de la Licence IV de l'ancien commerce, permettant ainsi au nouveau restaurateur de démarrer son activité dans les meilleures conditions. Avec l'ouverture de L'Encrier, le centre du village retrouve un lieu de convivialité essentiel. Ce restaurant apporte non seule-



ment une nouvelle offre gourmande, mais aussi du dynamisme et de la vie au cœur de Genay. Venez nombreux découvrir ses plats locaux et soutenir ce nouveau commerce de proximité !

LES CLASSES EN 1 DE GENAY REPRENENT DU SERVICE !

L'association des Classes en 1 de Genay a fait son grand retour sur la Place de Verdun, portée par une nouvelle équipe motivée.

Le 25 octobre 2025, la vente de Croziflette a rassemblé de nombreux habitants, marquant un premier succès pour relancer les animations à venir.

Les classards continuent d'animer le centre du village dans la bonne humeur.

Bravo à eux et rejoignez-les dès maintenant pour préparer leur future décade en 2031 !



FORUM DES ASSOCIATIONS : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE

Le Forum des associations ganathaines s'est tenu le dimanche 7 septembre 2025 à l'Espace Henri Vicard. Organisé par le Comité des fêtes de Genay, cet événement a réuni les associations locales de sport, culture et loisirs, offrant aux habitants l'occasion de s'informer, s'inscrire et rencontrer les bénévoles. L'édition 2025 a bénéficié du cadre spacieux du Hall des sports, pour une meilleure visibilité des stands et une ambiance conviviale tout au long de la journée.



Ce forum marque chaque année le lancement de la saison associative et illustre toujours autant la vitalité de la vie locale.

Un grand merci à toutes les associations pour leur participation et leur engagement - que cette nouvelle saison soit une belle réussite pour tous !

La Rando Ganathaine : plus de 500 participants pour une 14^e édition réussie

La 14^e édition de La Ganathaine s'est tenue le 5 octobre 2025 à Genay, organisée par l'association Randoganathaine. Plus de 500 marcheurs ont répondu présents, confirmant la popularité et la convivialité de cette randonnée dans la région lyonnaise. Le départ s'est fait depuis la Halle du Franc-Lyonnais, au cœur du village. Les participants ont parcouru des itinéraires balisés, découvrant des sites naturels, avec des ravitaillements réguliers pour assurer confort et énergie tout au long du parcours. Cette édition s'inscrivait également dans le cadre de la Semaine Bleue, dédiée aux Seniors, avec un parcours adapté. L'association a salué l'engouement et la participation des marcheurs, soulignant le succès de l'organisation.

La journée s'est clôturée par un apéritif convivial, réunissant bénévoles et représentants de la Municipalité.

Rendez-vous pour la 15^e édition le 4 octobre 2026.



Plus d'infos et inscriptions sur www.randoganathaine.fr

Le Badminton Club de Genay labellisé 2 étoiles Ecole Française de Badminton

Le Badminton Club de Genay vient d'obtenir le label 2 étoiles École Française de Badminton (EFB), décerné par la Fédération Française de Badminton (FFBad). Cette distinction valorise la qualité de la formation, de l'encadrement et de l'organisation proposés aux jeunes licenciés.



Créé il y a 24 ans, le club s'est imposé comme un acteur incontournable du badminton dans le Val de Saône. Avec près de 190 jeunes licenciés encadrés par 7 entraîneurs diplômés, il offre un cadre pédagogique, structuré et convivial favorisant la progression et l'épanouissement de chacun. Cette labellisation récompense plus de dix ans d'engagement pour la formation et la fidélisation des jeunes badistes ganathains.

Au-delà de l'aspect sportif, le BC Genay défend des valeurs fortes - respect, persévérance et esprit d'équipe - au cœur d'un projet sportif et éducatif reconnu. Les séances, adaptées à tous les niveaux, permettent aux jeunes de découvrir le badminton ou de se perfectionner jusqu'à la compétition.

Club dynamique et convivial, le BC Genay anime la vie locale avec son tournoi annuel, temps fort rassemblant joueurs, bénévoles et partenaires autour d'une même passion. Fort de cette reconnaissance nationale, le club entend poursuivre son développement et continuer à faire rayonner le badminton à Genay et dans le Val de Saône.

ERRATUM

Une rose un espoir, 25 000€ pour les jeunes patients de Lyon Sud



À la suite de la publication du dernier numéro du Ganathain, une précision était nécessaire. La somme de 25 000 € remise au dispositif AJA de l'hôpital Lyon Sud provient de la vente de 7 500 roses organisée par l'association Une Rose, Un Espoir. Cette contribution permet de financer des séances d'art-thérapie pour les jeunes patients atteints de cancer.

On a fêté Halloween à la MÉD'

Cette fin d'octobre, Halloween s'est invitée à la MÉD' !

Le mercredi 29 octobre, huit enfants ont participé à un atelier créatif pour imaginer et fabriquer leur propre créature magique.

Petits fantômes, araignées velues ou vampires assoiffés sont nés sous les mains habiles des enfants ganathains. Ils ont également contribué à la décoration de la MÉD', apportant une ambiance à la fois magique et mystérieuse.

Le vendredi 31 octobre, le Collectif Romy a clôturé la semaine avec le Bal des petites histoires, un rendez-vous original mêlant lecture, musique et danse. Un moment de partage chaleureux, qui a rassemblé petits et grands autour de l'esprit festif d'Halloween.



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉD'



DÉCEMBRE

- **Vendredi 5 décembre :**
Soirée jeux
"Thème Pirate"
19h-20h30
Tout public
Inscription conseillée

- **Mercredi 17 décembre :**
Spectacle de Noël :
"Le Rêve Eveillé"
15h15 - Tout public
Inscription conseillée
car petite jauge
- **Samedi 20 décembre :**
Atelier créatif "Noël"
10h30 - Durée 1h
Dès 6 ans

JANVIER

- **Vendredi 23 janvier :**
Nuit de la lecture -
Horaire et public
à déterminer

FÉVRIER

- **Vendredi 6 février :**
Soirée jeux
intergénérationnelle
"Classique"
19h-21h30
Tout public
Inscription conseillée
- **Mercredi 11 février :**
Atelier créatif
"Carnaval"
15h30-16h30
Dès 6 ans
Inscription obligatoire



AGENDA

DÉCEMBRE

DU 1^{er} AU 30
Genay aime Noël



VENDREDI 5

- Mairie - Soirée jeux - Médiathèque
- AFN ACPG - Commémoration - Monuments

SAMEDI 6 AU DIMANCHE 7

Club Ganathain de Badminton
20^e Tournoi du Franc Lyonnais - EHV

SAMEDI 6

- Classe 3 - Vente de sapins - PI Verdun
- LACIM - Marché de Noël - Burlet Bas
- USTG - Téléthon - St Exupéry

DIMANCHE 7

USTG - Téléthon - EHV Stand de tir

LUNDI 8

Classe 6 - Fête du 8 décembre enfants lampions - Halle + Burlet

MERCREDI 10

Mairie - Spectacle
"Conte de Noël" - St Exupéry

JEUDI 11

- Les Jardiniers Du Dimanche - Conférence - Genêts d'or
- Les Genêts d'Or - Repas de fin d'année - St Exupéry

VENDREDI 12

- AS Genay Handball - Tournoi Gouter de Noël - EHV
- Danse Passion - Soirée de Noël - St Exupéry

SAMEDI 13

- Mairie - Marché des créateurs - Halle marchande + Burlet
- Comité des fêtes - Père Noël - PL de Verdun
- AS Genay Foot - Arbre de Noël - St Exupéry

DIMANCHE 14

La Cécillienne - Concert de Noël - EHV + Ext.

MERCREDI 17

Mairie - Spectacle de Noël - MÉD'

SAMEDI 20

Mairie - Atelier créatif "Noël" - MÉD'

DIMANCHE 21

Comité des fêtes - Repas de Noël - St Exupéry

LUNDI 22 AU MERCREDI 24

Judo - Stage de Noël - EHV

Ça bouge à la MÉDiathèque !



04 78 91 57 09

www.mediathequedegenay.com

mediathequedegenay@villedegenay.com

Libre expression des groupes du Conseil Municipal

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Tribune de la majorité municipale

Dans un souci de neutralité, durant la période pré-électorale des élections municipales 2026, le Groupe Majoritaire Ensemble Genay Demain, choisit de s'abstenir de publier une Tribune dans le magazine communal.

L'ensemble des élus du Groupe Majoritaire vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Groupe Ensemble Genay Demain

Tribune de l'opposition municipale

ELECTIONS MUNICIPALES 2006 : les 2 groupes d'opposition ont décidé de se réunir dans un même projet et de créer une liste commune « Agir pour Genay » en définissant clairement les priorités d'avenir pour la commune. D'ici mars 2026, nous aurons le temps de vous rencontrer et d'échanger pour vous présenter ce programme. Nous vous invitons à nous rejoindre pour faire avancer Genay et en finir avec l'immobilisme.

CONSEIL MUNICIPAL : nous avons voulu faire le point du lancement de l'épicerie sociale. Après plus de 3 mois d'ouverture, 11 inscrits ! Pour un investissement de 120 000 € ht + les frais de fonctionnement annuels à ajouter. Dommage de gaspiller l'argent public, même si l'intention est louable, mais force est de constater que le besoin n'y est pas comme nous l'avons fait remarquer à l'origine du projet. Nous nous étions opposés pour cette raison. Trop de sommes sont dépensées dans des projets non structurants pour les habitants. Elles finiront par manquer...

Vos conseillers municipaux : Lionel Mader, Denise Cohen, Henri Leclerc :
Groupe municipal engagé « Genay, Moi j'Aime » - Nous contacter directement : genaymoijaime2026@gmail.com

Tribune de l'opposition municipale

Un mandat d'immobilisme et de promesses oubliées

Lors de notre dernière tribune, nous vous invitons à dresser vous-mêmes le bilan de l'équipe majoritaire en place. Aujourd'hui, le constat est sans appel : vos attentes n'ont pas été entendues, votre cadre de vie s'est dégradé, et les grands projets annoncés n'ont jamais vu le jour.

En dehors du lancement - tardif - de la rénovation du groupe scolaire, qu'est-ce que cette équipe a réellement entrepris pour améliorer votre quotidien ? Les dossiers s'enlisent, les décisions traînent, et l'ambition pour Genay semble avoir disparu.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part de votre ras-le-bol face à une gestion communale à bout de souffle, sans vision d'avenir ni sens du dialogue. Pendant que d'autres communes avancent, Genay stagne.

Mais le 15 mars prochain, vous aurez le pouvoir de dire stop.

Stop à l'immobilisme, stop à la communication sans action, stop à la politique du "on verra plus tard".

Avec la liste « Agir pour Genay », nous voulons redonner souffle, énergie et ambition à notre commune. Une équipe engagée, compétente et proche de vous.

Gilles Touzot et Michel Maugein - Conseillers municipaux -
Groupe Vision et Ambition Genay - agirpourgenay@gmail.com

Tribune de l'opposition municipale

Les travaux se multiplient à Genay, souvent lancés sans réelle coordination ni information suffisantes des habitants et des résidents, compliquant notamment la vie dans nos hameaux.

Nuisance sonore, propreté, stationnement, déplacement, sécurité : autant de **sujets de mécontentement légitimes** qui mériteraient plus d'écoute et d'anticipation !

Et que penser, après des années d'immobilisme de la majorité, du **chantier du restaurant scolaire** lancé en fin de mandat, qui inquiète déjà parents et riverains, et impactera fortement le budget communal pour les années à venir ?

Nous serons, assurément, vigilantes au suivi réglementaire et budgétaire de ce projet et de ses conséquences sur notre quotidien.

Amélie Klingelschmitt et Karine Perrin, conseillères municipales
Groupe « Assurément Genay » - Nous contacter : contact@assurementgenay.fr



Habitants, artisans, commerçants ou chefs d'entreprises, ils ont choisi Genay pour implanter leur commerce, leur entreprise ou pour développer leur activité. Ils participent tous au dynamisme et au rayonnement de notre village.

CHANGEMENT DE BURALISTE AU VAL PRESSE DE GENAY

Depuis le 11 mars 2025, le Tabac Presse "Val Presse" de Genay situé Place de Verdun a changé de gérant. Monsieur et Madame Gaudry ont quitté leur activité, un grand merci à eux pour toutes ces années passées à servir les Ganathains et les Ganathaines.

Monsieur Larossi-Graine a repris l'activité au printemps, avec la vente de tabac, presse, articles cadeaux, cartes de vœux, bonbons, jeux, produits administratifs, etc. Avec sa salariée Morgane, ils perpétuent un service essentiel pour la commune. Bienvenue à ces nouveaux commerçants habitants du Val de Saône, qui sont ouverts tous les jours de 6h30 à 19h30, sauf les dimanches et lundis après-midi.



EFFERVESCENCE

ELYSIUM GYM BOXING : LE NOBLE ART S'INSTALLE À GENAY

Le 15 septembre, Genay a accueilli sa nouvelle salle de boxe anglaise et training : Elysium Gym Boxing, fondée par Patrice Mestoul, ancien champion de France et entraîneur passionné. Mixte et ouverte aux enfants de 9 à 15 ans, la salle propose un concept novateur alliant pratique du noble art, suivi personnalisé et bien-être.



Les journées portes ouvertes des 6 et 7 septembre ont rencontré un vif succès.

Elysium se distingue par ses séances semi-particulières limitées à dix participants, encadrées par des coaches diplômés, et par des cours collectifs du soir, du Pilates et du sparring encadré. Pour les plus jeunes, des créneaux spécifiques transmettent discipline, force mentale et maîtrise de soi, tout en garantissant un encadrement de qualité avec des places limitées.

Plus qu'une salle de sport, Elysium est un lieu premium et convivial : espace lounge, cabines de confort, matériel haut de gamme... Patrice Mestoul souhaite créer un lieu où la pratique du noble art rime avec partage, énergie positive et lien social.

Que vous soyez débutant ou confirmé, homme, femme ou enfant, Elysium Gym Boxing promet un entraînement exigeant mais accessible, où le sourire et le bien-être sont toujours au rendez-vous.

Infos pratiques : 662, rue des Jonchères, 69730 Genay - www.elysium-gym-boxing.fr - contact@elysium-gym-boxing.fr - 07 88 58 81 73

NOUVEAU RESTAURANT A GENAY : LA VILLA

Parc de la Richassière, rue des Jonchères, au rez-de-chaussée du B&B Hôtel, un nouveau restaurant a ouvert ses portes le 19 juin 2025 : "La Villa". Restaurant italien proposant des plats fait maison, réalisés



à partir de produits frais et italiens (farine, ingrédients ...), vous y trouverez pizzas cuites au feu de bois, pâtes fraîches italiennes, risottos, escalopes à la milanaise et autres plats italiens.

Monsieur Chanoinat, le gérant - ancien habitant de retour sur les terres Ganathaines, et ses 22 employés, vous attendent dans son restaurant proposant 118 couverts à l'intérieur et 100 couverts à l'extérieur.

L'été, un terrain de pétanque et un brasero sont proposés.

Le restaurant est ouvert 7/7j de 11h45 à 22h30, avec une coupure l'hiver de 15h30 à 17h30.

Un conseil : réservez votre table, l'activité est dense. Bravo pour cette nouvelle activité Ganathaine.

Sol ADEQUAT

Spécialiste du parquet

- Pose de parquet
- Ponçage et vitrification
- Réparation de tout type de parquet

Boris GINDRE

662 Rue des Jonchères

69730 Genay • 06 14 92 12 35

site internet : sol-adequat.com

bgindre@sol-adequat.fr



Réalisations



label-auto@live.fr

**CARROSSERIE
PEINTURE
PARE-BRISE
MÉCANIQUE**

Devis Immédiat
Prêt de véhicules
Qualité Garantie
Aide à la Gestion
administrative
de sinistres

CARROSSERIE LABEL AUTO

Tél. 04 78 91 68 07

PARE BRISE

Jusqu'à 100% de votre franchise remboursée

du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h
138, rue de la Levée - GENAY